


petit futé

2021-2022

**Vacances
avec ou sans**

SON ANIMAL



*Yummy***pets**

RMC
STORY

www.petitfute.com

SEREIN, OÙ QU'IL SOIT.



Zylkene®

ZenSyk

Depuis sa maison ou sur son lieu de vacances,
votre compagnon vivra une vie de rêve.
Grâce à Zylkene® et ZenSyk,
son quotidien sera serein et apaisant.



**Anticipez
les situations
stressantes**



**Créez un
environnement
apaisant**



Pour plus d'information, rendez-vous :

 www.zensyik.fr | www.zylkene.fr | www.myhappypet.fr

 My happy pet France

 myhappypet_france

vetoquinol
ACHIEVE MORE TOGETHER

EDITION

Directeurs de collection et auteurs :

Dominique AUZIAS et Jean-Paul LABOURDETTE

Auteurs : Juliette COURTOIS, Adeline PAULIAN-PAVAGEAU,

Stéphanie LALANDE, Marie-Pierre CREON, Jean-Paul LABOURDETTE, Dominique AUZIAS et alter

Directeur Editorial : Stéphan SZEREMETA

Rédaction France : Elisabeth COL, Tony DE SOUSA, Mélanie COTTARD, Audrey VEDOVOTTO

Rédaction Monde : Caroline MICHELOT, Morgane VESLIN, Pierre-Yves SOUCHEZ, Natalia COLLIER

FABRICATION

Responsable Studio : Sophie LECHERTIER assistée de Romain AUDREN

Maquette et Montage : Julie BORDES, Delphine PAGANO

Iconographie et Cartographie : Anne DIOT, Julien DOUCET

WEB ET NUMERIQUE

Directeur Web : Louis GENEAU DE LAMARLIERE

Développeurs : Adeline CAUX et Kiril PAVELEK

Intégrateur Web : Mickael LATTES

Webdesigner : Caroline LAFFAITEUR

Community Traffic Manager : Alice BARBIER, Mariana BURLAMAQUI et Vincent PHAM

DIRECTION COMMERCIALE

Directeur commercial : Guillaume VORBURGER assisté de Manon GUERIN

Responsable Régies locales : Michel GRANSEIGNÉ

Responsables Développement régie inter : Jean-Marc FARAGUET et Guillaume LABOUREUR

Chefs de Publicité : Camille ESMIEU

Chefs de Publicité Régie nationale : Caroline AUBRY, François BRIANCON-MARJOLLET, Perrine DE CARNE MARCEIN

DIFFUSION ET PROMOTION

Directrice des Ventes : Bénédicte MOULET assistée d'Aïssatou DIOP

Responsable des ventes : Jean-Pierre GHEZ assisté de Nelly BRION

Relations Presse-Partenariats : Jean-Mary MARCHAL

ADMINISTRATION

Président : Jean-Paul LABOURDETTE

Directrice des Ressources Humaines : Dina BOURDEAU assistée de Sandra DOS REIS et Eva BAELEN

Directrice Administrative et Financière : Valérie DECOTTIGNIES

Comptabilité : Jeannine DEMIRDJIAN

Recouvrement : Fabien BONNAN assisté de Sandra BRUJALL et Vioth SAGUERRE

Responsable informatique : Elie NZUZI-LEBA

EDITO

Difficile de commencer cet éditto sans parler de ce virus qui fait vaciller tous nos repères... Depuis maintenant un peu plus d'un an, il nous aura appris au moins une chose : c'est la place essentielle prise dans nos vies par nos animaux de compagnie. Tous ceux qui ont la chance de vivre avec un animal, quel qu'il soit, ont réalisé combien sa présence rassure et apaise. Et, durant les différents confinements, nombreux sont ceux à avoir pris conscience qu'ils sont nos compagnons autant que nous sommes les leurs. Une relation qui demande implication, patience et écoute. On savait les animaux capables de grands exploits, on les découvre, depuis 2020, héros de notre quotidien ! Et ils sont nombreux ces héros. En 2020, la France comptait 14,2 millions de chats et 7,6 millions de chiens domestiques... des chiffres en constante progression qui montrent l'attachement des Français pour les animaux de compagnie.

Et vous êtes de plus en plus nombreux à faire le choix de partir en vacances avec votre animal. Il faut dire que ce temps de pause est le moment idéal pour renforcer les liens via de grandes balades pour découvrir le monde ou des activités insolites pour des moments fun et ludiques. De plus en plus de structures hôtelières et touristiques font le choix de s'ouvrir à cette nouvelle clientèle en offrant un panel de services permettant à l'animal de se sentir comme chez lui. Avec l'arrivée en France du programme « Better Cities for Pets », les grandes villes se mettent à la page du « pet friendly » redonnant toute sa place à l'animal. Mais pour des vacances au poil, il faut un minimum de préparation. De nombreuses plateformes proposent astuces et conseils pour organiser un voyage inoubliable. Mais attention, tous les animaux ne sont pas faits pour partir en vacances, notamment les chats. Si vous savez votre animal anxieux, ne lui imposez pas une épreuve dont il ne retirera aucun plaisir. Mais rassurez-vous, il existe de nombreuses solutions pour le faire garder. Qu'il s'agisse de pensions, d'hôtels pour animaux ou de gardes à domicile, des personnes de confiance seront là pour veiller sur lui. Et pour vous aider à y voir plus clair dans tout ça, vous pouvez compter sur votre Petit Futé. Bien plus qu'un guide, il est un peu le petit précis du parfait maître en vacances. Vous y retrouverez une partie pratique avec de nombreux conseils sur la santé de votre animal ou les démarches à réaliser avant le voyage, et tout un tas d'autres informations essentielles (et d'autres plus insolites !) pour mieux connaître votre animal et vivre sereinement votre voyage. Et vous trouverez évidemment une sélection de bonnes adresses d'hébergements, d'activités et de boutiques dans l'Hexagone. Nous avons répertorié des adresses pour ceux qui ont décidé de partir avec leur animal et d'autres pour ceux qui ont décidé de le faire garder. Il ne s'agit évidemment pas d'une sélection exhaustive, mais d'une sélection fûtée pour vous donner pistes et idées. A vous ensuite d'imaginer la solution adaptée à vos envies ! Dans tous les cas, que vous partiez avec ou sans votre animal, son bien-être doit être votre seule boussole !

■ PETIT FUTÉ VACANCES AVEC OU SANS SON ANIMAL ■

LES NOUVELLES EDITIONS DE L'UNIVERSITE

18, rue des Volontaires - 75015 Paris.

☎ 01 53 69 70 00 - Fax 01 42 73 15 24

Internet : www.petitfute.com

SAS au capital de 1 000 000 € - RC PARIS B 309 769 966

Couverture : © maiteali

Impression : CORLET IMPRIMEUR -

14110 Condé-en-Normandie

Achevé d'imprimer : mai 2021

Dépôt légal : 05/07/2021

ISBN : 9782305057170

Pour nous contacter par email, indiquez le nom

de famille en minuscule suivi de @petitfute.com

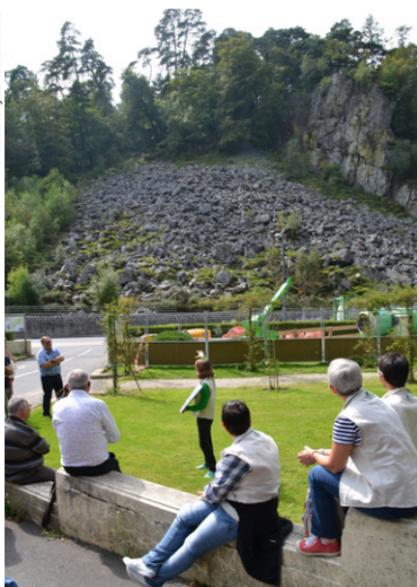
Pour le courrier des lecteurs : info@petitfute.com



■ ■ IMPRIMÉ EN FRANCE

SOMMAIRE

© Per. aquarellografico Romande-Alpine



Pierrier du roc au chien, Orme.

■ MON ANIMAL ■

Formalités.....	4
Conseils « santé ».....	13
Que faire si vous avez perdu un animal de compagnie ?.....	39
Shopping pour mon animal.....	42
Associations et médias.....	54

■ VACANCES ET VOYAGES ■

Quelle destination choisir ?.....	74
Moyens de transport.....	80
À la maison – Pension – Famille d'accueil.....	85

■ BONNES ADRESSES EN FRANCE ■

Auvergne – Rhône-Alpes.....	90
Bourgogne – Franche-Comté.....	112
Bretagne.....	121
Centre – Val de Loire.....	130
Corse.....	139
Grand Est (Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine).....	141
Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais – Picardie).....	154
Île-de-France.....	164
Occitanie.....	177
Normandie.....	188
Nouvelle-Aquitaine.....	198
Pays de la Loire.....	221
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	229
Index.....	239

© Inova WEBINK - 09.64.46.06.com



MON ANIMAL



FORMALITÉS

IDENTIFICATION – TATOUAGE

Les chiens de plus de 4 mois et les chats de plus de 7 mois doivent être identifiés, ainsi que les chiens et chats qui changent de propriétaire, qu'ils soient vendus ou donnés. En cas de vente, le numéro d'identification doit être précisé dès l'annonce. Au moment de la cession, le vendeur doit transmettre la carte d'identification à l'acheteur.

Sachez aussi que depuis juillet 2011, l'identification par puce électronique est obligatoire sur le territoire français. Elle n'était auparavant exigée qu'en cas de voyage. Les chiens et chats qui sont actuellement tatoués et restent sur le territoire français n'ont pas besoin d'être identifiés par puce électronique, leur tatouage suffit pour l'instant : les deux systèmes cohabiteront jusqu'à la disparition des derniers animaux tatoués. En revanche, les animaux qui voyagent doivent tous être identifiés par puce électronique. Pour les furets, à ce jour, l'identification électronique n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée.

Pour information, la puce d'identification (de la taille d'un grain de riz) est insérée par le vétérinaire au niveau

des omoplates du chien ou du chat à l'aide d'une grosse aiguille. Et non ce n'est pas douloureux ! Le transpondeur inséré comporte un code de 15 chiffres qui peut être lu par un lecteur électronique. Lors de l'identification, le vétérinaire remet au propriétaire de l'animal sa carte d'identification. Celle-ci suivra l'animal toute sa vie : le jour de l'identification, le vétérinaire envoie à l'i-Cad (Identification des Carnivores Domestiques) une partie qui sera enregistrée au fichier et remet le double au propriétaire.

Les vétérinaires, policiers, gendarmes, pompiers, agents de mairie et responsables de refuges pour animaux disposent de lecteurs pour lire les puces d'identification. Lorsqu'un animal est trouvé, le code permet, en contactant l'ICAD, de retrouver les coordonnées du propriétaire. L'animal peut alors être rendu à son maître ! A condition bien sûr que vous ayez informé l'i-Cad de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone. Pour ce faire, rien de plus simple : rendez-vous sur le site-iCad.fr ou appelez le 0810 77 87 78.

VACCINATION

Vous vous posez des questions sur la vaccination et c'est bien normal ! Sachez d'abord que tant que votre animal reste sur le territoire français, sa vaccination n'est pas obligatoire. Cependant, elle est très vivement recommandée. En effet, même si votre animal reste en intérieur, il peut malgré tout être mis en contact avec des microbes contre lesquels son organisme ne peut pas se défendre seul. Ainsi le vaccin va permettre d'empêcher la contamination ou d'en réduire les symptômes. D'ailleurs, évitez de sortir chiots et chatons avant leur première vaccination afin d'éviter une possible contamination. Dans tous les cas, la vaccination est un acte médical qui doit être réalisé par un vétérinaire qui aura effectué au préalable un examen clinique de votre animal.

La vaccination se déroule en deux étapes. Il y a d'abord la primo-vaccination qui se fait le plus souvent en deux ou trois injections effectuées à partir de deux mois. Mais pas avant, car les anticorps présents dans le lait maternel empêcheraient le vaccin d'être efficace. La deuxième phase est celle des rappels. Le premier se fait un an après la primo-vaccination. Le rythme des rappels est ensuite déterminé par votre vétérinaire en fonction des maladies concernées et du mode de vie de votre animal.

Comme chez les humains, des effets secondaires peuvent survenir après une vaccination (fièvre, fatigue, réaction allergique...). S'ils sont bénins, pensez malgré tout à en informer votre vétérinaire !

[Pour information, la vaccination contre la rage est OBLIGATOIRE pour les chiens de catégorie 1 et 2 (Rottweiler, Mastiff, Staffordshire terrier américain, Tosa). De même si vous partez à l'étranger ou dans les territoires d'outre-mer. Enfin sachez que certains campings et centres de vacances n'acceptent les animaux qu'à la seule condition que ces derniers soient vaccinés contre la rage.]

N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire !

Programme de vaccination pour un chien

Votre vétérinaire adapte ce calendrier, en fonction de l'état de santé de votre chiot et de la région dans laquelle vous habitez.

Maladie de Carré

- ▶ **Première injection** : 2 mois et demi.
- ▶ **Deuxième injection** : après 3 mois.
- ▶ **Rappel** : tous les ans.

Maladie de Rubarth

- ▶ **Première injection** : 2 mois et demi.
- ▶ **Premier rappel** : après 3 mois.
- ▶ **Rappel** : tous les ans.

Sanef 107.7 :
sur l'autoroute
la voix la plus directe
pour partir à la conquête
de l'Ouest.

Crédits photos : © Beboy, © Proud_Photos, - stock.adobe.com

Toute l'actualité Sanef 107.7 sur



sanef 107.7



@sanef_1077



sanef
107.7

Mon animal de compagnie et le COVID-19

Commençons par le commencement et surtout le plus important : il n'y a jusqu'à aujourd'hui aucune preuve scientifique que les animaux domestiques jouent un quelconque rôle dans la propagation de la maladie. Vous avez sans doute entendu parler d'un chien contaminé à Hong-Kong, d'un chat et de plusieurs félins de zoos atteints en Belgique et aux USA... Il ne s'agit là que de cas rares et isolés qui mettent en avant une chose : ces animaux ont contracté le COVID-19 parce que leurs maîtres eux-mêmes étaient atteints par la maladie. Ainsi, lorsque contamination il y a, elle se fait uniquement de l'Homme vers l'animal et non l'inverse. Les symptômes de ces animaux malades étaient assez similaires : perte d'appétit, toux et éternuements et troubles digestifs. Mais tous ces animaux se sont parfaitement remis de la maladie. Aux USA, le laboratoire de diagnostic vétérinaire IDEXX a mis au point un test de dépistage du COVID-19 pour chiens et chats. Dans le cadre de la validation de ce test PCR, des milliers de chats et chiens ont été testés et aucun test n'est revenu positif. Il a également été démontré que, s'ils sont susceptibles de contracter la maladie, les animaux ne peuvent pas la transmettre par la salive ou les sécrétions nasales. Parmi les différentes espèces, il a été remarqué que porcs, poulets et canards n'étaient pas réceptifs au COVID-19 et les chiens peu réceptifs. Les chats, surtout les jeunes, ainsi que les furets et les hamsters sont jugés potentiellement plus réceptifs, mais encore une fois, les cas recensés sont rares. En revanche, l'animal peut porter sur lui le virus, comme n'importe quelle autre surface, si une personne contaminée l'a caressé ou éternué/toussé à proximité de son pelage. Ainsi, si vous êtes vous-mêmes atteints du COVID-19, il est impératif d'appliquer avec votre animal les mêmes gestes barrières qu'avec les humains : portez toujours un masque, limitez les contacts au maximum, évitez que votre animal ne vous lèche et lavez-vous les mains avant et après l'avoir caressé. Si vous n'êtes pas contaminé, il y a malgré tout quelques règles à respecter. Si vous avez un chat, essayez d'éviter qu'il sorte afin de ne pas être en contact avec le virus. Pour les chiens, l'activité est essentielle et obligatoire, donc continuez à bien le sortir, en revanche, gardez-le toujours en laisse et toujours près de vous afin de garder les distances nécessaires avec les autres promeneurs. Si vous savez que votre animal a été en contact avec une personne malade, faites-lui un shampoing. Mais attention, n'utilisez jamais de produits pour humains, mais uniquement des produits adaptés aux animaux afin de maintenir le film gras qui protège leurs peaux. Dans tous les cas, n'utilisez jamais de javel ou de gel hydro-alcoolique. Ces produits sont extrêmement abrasifs et, outre des brûlures, peuvent provoquer de graves troubles digestifs et cognitifs. Pour nettoyer les coussinets de votre animal après une balade, privilégiez l'eau et le savon ou, le cas échéant, les lingettes pour bébé. Si les animaux ne jouent aucun rôle dans la propagation de la maladie, ils semblent qu'ils puissent jouer un rôle majeur dans sa détection. Le professeur Dominique Grandjean, de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort, a lancé une recherche baptisée NOSAIS visant à déterminer si les chiens sont en mesure de détecter le COVID-19, de la même manière qu'ils sont capables de repérer certains virus chez les bovins ou certains types de maladies chez l'Homme (cancer, maladies chroniques, paludisme...). Des tests ont été menés avec des chiens de services de secours, en Corse notamment, et les résultats semblent plutôt concluants puisque les chiens ont réussi à détecter le virus et donc prouver que ce dernier possède une odeur. Rassurez-vous tous ces tests ont été réalisés en toute sécurité pour l'animal. En effet, les compresses « contaminées » avaient été placées sous les aisselles des malades – la sueur n'étant pas vectrice de la maladie – puis placées dans un bocal en verre. Aucune chance pour l'animal de contracter la maladie... mais de grandes possibilités pour lui de nous aider à mieux la gérer !

Parvovirose

- ▶ **Première injection** : 2 mois et demi.
- ▶ **Deuxième injection** : après 3 mois.
- ▶ **Rappel** : tous les ans.

Leptospirose

- ▶ **Première injection** : 3 mois.
- ▶ **Deuxième injection** : 1 mois après la première injection.
- ▶ **Rappel** : tous les ans.

Toux de chenil

La toux de chenil, ou trachéobronchite infectieuse canine (TBIC), est une maladie très contagieuse et

surtout très répandue. La maladie touche l'appareil respiratoire du chien : les symptômes sont ceux d'une sorte de grippe, qui se transmet de chien à chien par simple contact (nez à nez), ou même sans contact direct. Le traitement de la TBIC repose sur l'administration d'antibiotiques pour combattre la toux. Les antibiotiques ne sont pas toujours indispensables, mais dans les formes sévères, ils sont nécessaires, pendant parfois plusieurs semaines, pour éliminer l'infection. La vaccination est le seul moyen de lutter efficacement contre la maladie et elle est vivement recommandée si votre chien est en contact régulier avec d'autres chiens (clubs, écoles, pensions).

- ▶ **Première injection** : 3 mois.
- ▶ **Premier rappel** : 1 an après la deuxième injection.
- ▶ **Rapports suivants** : tous les ans.



RMC S T O R Y

LA CHAÎNE DES HISTOIRES VRAIES

CANAL 23 DE LA TNT





Piroplasmose

- ▶ **Première injection** : 3 mois.
- ▶ **Premier rappel** : 1 an après la deuxième injection.
- ▶ **Rappels suivants** : tous les ans.

Rage

Si votre animal n'a jamais été vacciné ou si vous avez dépassé la date de rappel du vaccin, l'injection doit être faite au moins trois semaines avant votre départ en vacances. En effet, l'injection n'est valable qu'à partir du 21^e jour. Si votre animal est déjà vacciné, pensez à bien regarder la date de rappel et à l'effectuer avant votre départ si cette dernière tombe normalement pendant vos vacances. Il est impératif que le vaccin soit à jour pour vos vacances. La vaccination contre la rage n'est pas obligatoire en France, sauf pour les chiens de catégorie 1 et 2 et pour les animaux vivant dans une zone où des cas de rage ont été déclarés. Certains propriétaires font malgré tout vacciner leurs animaux contre la rage afin de leur éviter l'euthanasie en cas de suspicion. Par ailleurs, les campings et centres de vacances exigent bien souvent cette vaccination. Enfin, la vaccination contre la rage est obligatoire pour tout déplacement à l'étranger et vers les territoires d'outre-mer. Pour plus de renseignements, le mieux est encore d'en parler avec votre vétérinaire.

- ▶ **Première injection** : 3 mois.
- ▶ **Rappels suivants** : tous les ans.

Programme de vaccination pour un chat

Votre vétérinaire adaptera ce calendrier en fonction de l'état de santé de votre chaton, de la région dans laquelle vous habitez et des conditions de vie (accès à l'extérieur, par exemple).

Typhus

- ▶ **Première injection** : à 2 mois.
- ▶ **Deuxième injection** : à 3 mois.
- ▶ **Rappels** : tous les ans.

Coryza

- ▶ **Première injection** : à 2 mois.
- ▶ **Deuxième injection** : 1 mois après la première injection.
- ▶ **Rappels** : tous les ans.

Leucose

- ▶ **Première injection** : à 3 mois.
- ▶ **Deuxième injection** : 1 mois après la première injection.
- ▶ **Rappels suivants** : tous les ans.

Rage

Pour tout renseignement sur les réglementations en vigueur concernant ce vaccin, rapprochez-vous de votre vétérinaire.

- ▶ **Première injection** : à 3 mois.
- ▶ **Rappels** : tous les ans.

Visite d'achat et garantie légale des vices rédhibitoires

Lorsque vous faites l'acquisition d'un chien ou d'un chat, vous devez prendre rendez-vous chez le vétérinaire pour une visite d'achat. Celle-ci n'est pas uniquement liée à l'état de santé de l'animal, elle constitue également une protection légale pour l'acheteur. Quelle que soit la qualité et la tenue de l'élevage où vous avez fait l'acquisition de votre compagnon, une vérification est toujours nécessaire et parfois bien utile pour déceler une maladie contagieuse. La loi du 22 juin 1989 concernant la garantie légale contre les vices rédhibitoires précise que le délai de suspicion est égal au délai d'incubation des maladies concernées par la loi. Il faudra donc amener le chiot ou le chaton chez le vétérinaire le plus rapidement possible après son arrivée chez vous, si vous voulez bénéficier d'un recours contre le vendeur en cas de maladie de votre nouveau compagnon. Lorsqu'un chiot ou chaton est atteint d'une maladie reconnue vice rédhibitoire, cela entraîne l'annulation de la vente. Le nouveau propriétaire peut alors rendre l'animal et récupérer la somme donnée pour l'achat. S'il souhaite le garder tout même, le vendeur doit lui rendre une partie du prix de vente. Outre ces vices rédhibitoires, des vices cachés peuvent également entraîner l'annulation de la vente. Il s'agit des maladies qui ne sont pas sur la liste des vices rédhibitoires, mais dont la responsabilité peut être imputée au vendeur de l'animal, qu'il soit éleveur ou particulier. Il doit s'agir d'une maladie grave et non visible extérieurement. Un vice caché entraîne également l'annulation de la vente ou le remboursement d'une partie du prix d'achat. On peut par exemple considérer comme vice caché une maladie génétique. La visite d'achat chez le vétérinaire permet d'expertiser l'animal.

ANIMAUX BONHEUR

n°19

Éthique & indépendant

Rhume, toux...
Les soins essentiels p.74

Spécial chevaux



Spécial hiver & Santé naturelle

150 CONSEILS & REMÈDES

Comportement

62 règles éducatives DOUCES

p.22 et 30

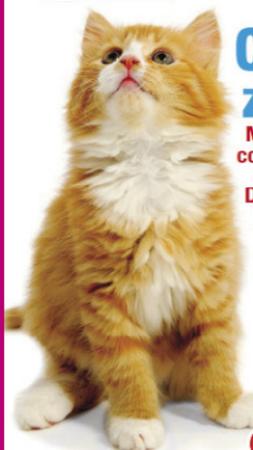
Exemplaire
10 refuges et associations
au top !

Oiseaux en
hiver
p.44



Comment
les aider ?

Adoptions
Des week-ends
géniaux toute
l'année !
p.11, 12 & 48



Chats zen !

Mieux les
comprendre
avec le
Dr Laetitia
Barlerin



Et nos recettes VEGAN ! p.86

UN NUMÉRO INDISPENSABLE !

Lapins &
rongeurs
Ce qu'il faut
savoir
p.80



N°19 - Janvier-février-mars 2019



France 6,90€ - Belgique - Lux. 6,90€
Can. 19,95\$ - Mex. 50,00\$ - U.S. 19,95\$
GB: FF 8,90 - Port. Cost: 1,70€

Renforcez votre complicité MIEUX LES AIMER

Vétérinaires, éducateurs et experts vous conseillent

Abonnez-vous au magazine du respect animal !

En kiosques partout en France

www.animauxbonheur.com

Élevages et animaleries.

L'année 2019 a débuté par une petite révolution dans l'univers des animaleries. En effet, la Californie a interdit toute vente d'animaux d'élevage dans ses animaleries, et ce quel que soit l'âge des animaux. Seuls les animaux issus de refuges peuvent désormais être vendus. La Grande-Bretagne a suivi, mais en interdisant uniquement la vente de chiens et de chats de moins de 6 mois. L'objectif clairement affiché est celui de mettre un terme aux élevages intensifs chez qui les animaleries se fournissent en grande majorité. On le sait peu, mais de même qu'il existe des élevages bovins intensifs par exemple, il existe également des fermes intensives de chiots et chatons où les animaux vivent bien souvent dans des conditions déplorables et subissent de mauvais traitements. En Grande-Bretagne, cette loi porte un nom symbolique, « Lucy's Law », du nom d'une chienne Cavalier King Charles sauvée d'un de ces élevages intensifs. Enfermée dans une cage pendant presque toute sa vie, la chienne avait vu son squelette modifié par tous ces mauvais traitements. Outre la lutte contre les élevages intensifs, ces mesures se donnent également pour but de réorienter les gens désireux d'acquérir un animal vers les refuges et abris. Surchargés, les refuges peinent à trouver des familles pour leurs pensionnaires et ces nouvelles lois pourront sans doute aider à les désengorger.

La France aussi connaît ces mêmes problèmes d'élevages intensifs et de surpopulation des refuges, et les choses semblent enfin bouger pour limiter la vente d'animaux dans les animaleries. L'Assemblée nationale a en effet voté courant janvier 2021 l'interdiction pour 2024 de la vente des chats et des chiens en animalerie. La vente en ligne d'animaux domestiques sera elle aussi solidement encadrée et réservée aux seuls éleveurs agrémentés et aux refuges.

Alors, lorsque vous achetez un animal, soyez toujours extrêmement vigilant et assurez-vous que l'animal ne provient pas d'un élevage intensif, mais d'un élevage déclaré et immatriculé géré par un éleveur formé. Et cela même si vous achetez en animalerie. Cette dernière doit vous fournir toutes ces garanties !

Pour les chiens

Pour les chiens, le délai de suspicion des maladies contagieuses est de :

- ▶ **5 jours** pour la parvovirose
- ▶ **6 jours** pour la maladie de Rubarth
- ▶ **8 jours** pour la maladie de Carré.

Pour les chats

Pour les chats, le délai de suspicion des maladies contagieuses est de :

- ▶ **5 jours** pour le typhus
- ▶ **15 jours** pour la leucose
- ▶ **21 jours** pour la péritonite infectieuse.

ASSURANCE

Pour les animaux, ce que l'on appelle de manière courante « assurance » recouvre en fait deux contrats bien distincts : d'une part la responsabilité civile du propriétaire qui couvre son animal et d'autre part une assurance santé permettant de couvrir les frais de santé de l'animal.

Responsabilité civile

Ne perdez pas de vue l'article 1385 du Code civil : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. » En clair, vous confiez votre chien ou votre chat à un ami pour le week-end, et pendant qu'il est sous sa garde, il s'échappe et occasionne un accident de la circulation : vous êtes responsable ! Votre animal fugue et vous ne le retrouvez pas. Des semaines ou des mois plus tard, si celui-ci blesse quelqu'un, cause des dommages ou un accident : vous êtes responsable. Et pas d'échappatoire : son tatouage ou sa puce montrera bien que vous en êtes le propriétaire. Soyez donc toujours très vigilant sur son identification et faites le nécessaire pour que la carte d'identification soit bien au nom du

véritable propriétaire. En cas de divorce, par exemple, si la garde du chien est confié à l'amiable à l'un des conjoints alors que l'autre en est déclaré propriétaire sur la carte d'identification, c'est ce dernier qui sera poursuivi en cas de problème. Ensuite, renseignez-vous auprès de votre assureur : votre contrat de responsabilité civile doit, en principe, inclure votre animal dans les « biens » assurés. Dans la plupart des contrats d'assurances, tous les dommages résultant de la possession d'animaux de compagnie sont d'emblée intégrés. Toutefois, dans certains cas, vous devez contracter une assurance spécifique pour votre chien. Il s'agit par exemple des chiens de 1^{re} ou de 2^e catégories. Les maîtres des chiens de 1^{re} catégorie, ceux d'apparence American-Staffordshire-Terrier, couramment dénommé Pit-Bull, Boerbull et Tosa, non inscrits au Livre officiel des origines, et les chiens de 2^e catégorie – American-Staffordshire-Terrier, Rottweiler ou Tosa, inscrits au Livre officiel des origines et les Rottweilers non inscrits – doivent faire l'objet une assurance responsabilité civile « chiens dangereux ». Même si cette appellation peut paraître totalement contestable aux heureux propriétaires d'un rottweiler doux comme une pâte à choux, cette assurance est

obligatoire, et les propriétaires, lors d'un contrôle, doivent pouvoir en produire l'attestation. Par ailleurs, les propriétaires de chiens de chasse doivent souscrire une assurance responsabilité civile chasse. Celle-ci couvre les accidents corporels occasionnés par les actes de chasse et tout type d'accident ou dommage causé par les chiens. Cette assurance est obligatoire pour obtenir le permis de chasse et peut être réclamée lors d'un contrôle : le chasseur doit donc toujours garder l'attestation sur lui.

« Sécurité sociale » animale

Certaines compagnies d'assurance proposent des contrats qui couvrent les soins nécessaires en cas de maladie de votre compagnon : frais vétérinaires, interventions chirurgicales, actes connexes (radios, anesthésie, salle d'opération, analyses) et frais post-opératoires. Ceux-ci vous seront remboursés, selon un pourcentage en rapport avec la couverture choisie. Comparez attentivement les contrats, car les assureurs ne prennent pas en charge les mêmes dépenses et ont chacun leurs spécificités. Pour prendre trois exemples : en plus des prestations courantes (maladie, vaccins, accident, analyses...) Assur O'Poil[®] qui assure vos animaux de 3 mois à 10 ans, prend en charge leur pension si vous êtes hospitalisé, offre le premier mois d'assurance et prend en charge votre forfait vaccin dès la formule éco, Santévet, pour sa part, s'occupe de vos chats, chiens et NAC, rembourse jusqu'à 200 € par an les frais d'alimentation spécifique à certaines affections (gamme Hill's Prescription Diet) prescrits par le vétérinaire et jusqu'à 2 500 € par an de soins, enfin, vous pouvez choisir Bulle Bleue, une assurance pour les animaux créée par les vétérinaires. Dans tous les cas, un délai de carence est prévu et les assureurs pratiquent un âge limite au-delà duquel votre animal ne sera pas assuré. La plupart d'entre eux proposent des tarifs dégressifs pour deux animaux ou plus. En résumé, en plus du prix du contrat qui est évident un critère important, n'oubliez pas de prendre en compte le pourcentage de remboursement pour les frais médicaux, le montant des forfaits de prévention, les plafonds annuels de remboursement, les franchises annuelles et les exclusions.

Pour vous aider, n'hésitez pas à faire appel à des comparateurs d'assurance. Hyperassur et Animaux Relax se sont spécialisés dans le domaine et vous aide à faire le tri dans toutes ces masses d'informations.

Sélection futée

■ FIDANIMO

☎ 09 70 10 01 00

www.fidanimo.com

contact@fidanimo.com

Les équipes de Fidanimo sont passionnées et ça se sent ! Accompagnement sur mesure et adapté aux besoins de chaque animal, expertise, savoir-faire... Fidanimo c'est tout ça et plus encore. Selon les besoins, vous pourrez choisir un contrat d'assurance santé clair et complet. Vous pourrez également vous faire accompagner pour toutes les démarches liées à la responsabilité civile. Chez Fidanimo, on accompagne les chats, les chiens... et les NAC aussi. Les professionnels animaliers ne sont pas en

reste avec un accompagnement personnalisé pour toutes les questions juridiques et administratives. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de Fidanimo. Vous pourrez y réaliser un devis gratuit et surtout vous aurez accès au blog et au magazine Fidmag hyper complets avec plein de trucs et astuces. Une assurance qui a tout bon !

■ OTHERWISE

☎ 09 75 18 13 00

www.otherwise.fr

contact@otherwise.fr

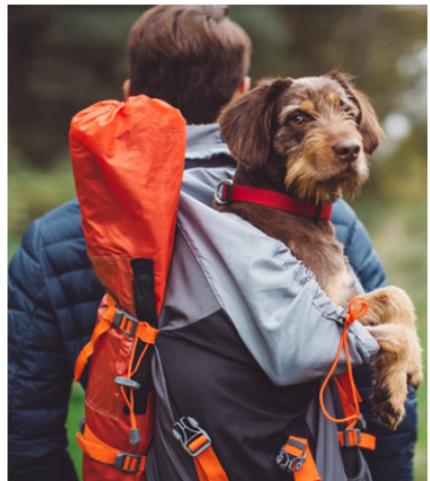
Otherwise, créateur de la couverture collaborative et solidaire, lance une assurance pour les chiens et les chats. La souscription et toutes les démarches se font en ligne, sur un site très pratique et riche de nombreux dossiers thématiques et de bonnes astuces. Mais vous pouvez joindre par téléphone des assistantes-vétérinaires pour vous rassurer. Cet assureur propose plusieurs formules d'assurance pour votre animal : éco, essentielle ou zen. Ces formules remboursent entre 60 % et 100 % des frais vétérinaires engagés. Un accompagnement tout au long de la vie de votre animal, des actions de prévention, des plafonds de remboursement élevés, pas de franchise ou de frais cachés, une cagnotte collaborative qui permet de récupérer le trop perçu de cotisation sous forme de bonus... Otherwise a tout bon ! Et grâce à son partenariat avec Europ Assistance, protégez votre animal partout !

■ SELFASSURANCE ANIMAUX

92-98, boulevard Victor Hugo, CLICHY

☎ 0800 573 575

Selfassurance Animaux vous propose de souscrire en ligne ou par téléphone une assurance pour votre animal. Chien, chat, furet, lapin et autres compagnons, tous pourront être assurés. Il vous suffira pour cela de réaliser sur le site un devis d'assurance animaux gratuit et personnalisé afin d'adapter au mieux et selon votre budget l'assurance pour votre fidèle ami : soins généraux, hospitalisation, décès, responsabilité civile. Une fois votre adhésion effectuée, vous pourrez gérer votre assurance et réaliser et suivre vos démarches en ligne en toute simplicité, grâce à votre espace personnalisé.



■ ASSUR O'POIL**51-55, rue Hoche****IVRY-SUR-SEINE**☎ **01 77 94 89 02****www.assuropoil.fr****bonjour@assuropoil.com***Appel de 9h à 19h30 du lundi au vendredi.*

Filiale de Hd assurances Assur O' Poil est spécialisée dans l'assurance santé pour les chiens et les chats. Assur O' Poil prend en charge le remboursement des frais engagés pour la santé de votre animal (ouverture des droits de 2 mois à 10 ans). Peuvent être pris en charge les vaccins, médicaments, les analyses, les opérations, les frais de stérilisation, les honoraires vétérinaires, la radiologie, mais aussi le gardiennage, le séjour clinique, les anesthésies... Vous avez le choix entre quatre garanties. Selon votre contrat, les frais de santé de votre animal peuvent être remboursés à 100 %. Assur O' Poil vous offre un chèque cadeau pour un parrainage. Le plus : vos frais vétérinaires sont remboursés en une semaine. Devis sur demande. Remise sur l'assurance d'un deuxième animal.

■ SANTEVET**35, rue de Marseille****LYON**☎ **04 78 17 38 00****www.santevet.com***Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 20h. Devis gratuit.*

C'est l'un des spécialistes et des leaders du marché quant à l'assurance de votre animal de compagnie, chien, chat ou NAC. Cet assureur basé à Lyon ne s'occupe que des animaux de compagnie. C'est dire s'il connaît son sujet ! La maison a été fondée par Jérôme Salord en 2003 et depuis a fait preuve de son sérieux. Une garantie pour les propriétaires prévoyants. Vous avez le choix entre cinq formules de la light à l'optimale version chat ou version chien, avec des options où l'on vous rembourse de 50 % à 100 % des frais vétérinaires et bien au-delà puisque l'alimentation diététique peut être prise en charge lors d'une prescription vétérinaire. La prise en charge du dossier est très rapide.

■ ANIMAUX SANTE**5, rue du Général Foy (8^e), PARIS**☎ **02 45 34 01 41****www.animauxsante.com****animauxsante@finaxy.com**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30. Formules à partir de 13,50 € par mois. Jusqu'à 90% des frais vétérinaires remboursés. Tarif dégressif pour le second animal.

Ce spécialiste de l'assurance pour les chiens et les chats de tout âge et toutes races confondues vous propose quatre formules différentes en fonction de la garantie souhaitée. Les frais vétérinaires sont remboursés à hauteur de 50% pour la formule la plus économique et à 90% pour la plus complète. Un chat peut être assuré jusqu'à dix ans et un chien jusqu'à huit ans. Certaines formules permettent d'assurer votre animal à vie, si vous souscrivez avant ses huit ans. Le site propose aussi quelques conseils sur l'adoption, la vaccination, l'alimentation et les maladies courantes.

■ AGRIA, ASSURANCE POUR ANIMAUX**16, rue Martel (10^e)****PARIS**☎ **01 88 32 24 00****www.agria.fr***Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 18h.*

Agria est une filiale du groupe suédois Länsförsäkringar, leader du marché de l'assurance pour animaux. Depuis l'établissement de son premier contrat d'assurance pour chien en 1924, le groupe s'est développé partout en Europe proposant des formules uniques et adaptées à chaque animal. Le bien-être et la santé de chaque animal sont au cœur des préoccupations de cet assureur qui met un point d'honneur à s'associer à de nombreux vétérinaires pour vous apporter les meilleurs conseils. Le plus chez Agria ? L'animal est assuré tout au long de sa vie, et ce, quel que soit son âge et chaque race possède une assurance spécifique. Côté pratique, Agria ne pratique pas de délai de carence pour une prise en charge et des remboursements rapides. Côté frais, Agria rembourse jusqu'à 6 900 € par an pour les chats, et jusqu'à 7 200 € pour les chiens en cas d'accident ou de maladie. En souscrivant à la formule sur mesure, vous pouvez faire évoluer votre assurance selon vos besoins et votre budget. Agria propose également une assurance-vie qui permet un remboursement de la valeur de l'animal s'il décède des suites d'un accident ou d'une maladie. Agria accompagne également les éleveurs tout au long de leur parcours avec des produits spécialement conçus pour les élevages (complémentaire pour les animaux reproducteurs, assurance jusqu'à adoption...) Pour en savoir plus, consultez le site très complet d'Agria.

PASSEPORT

Le passeport européen pour animaux de compagnie est obligatoire pour tous les chiens, chats et furets, même s'ils ne voyagent pas. C'est en effet le seul document officiel attestant de la vaccination antirabique de l'animal. N'oubliez pas d'ailleurs que même si vous ne sortez pas du territoire français, vous devez pouvoir présenter le passeport de votre animal, prouvant qu'il a bien été vacciné contre la rage, si vous avez un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie. De même, on vous demandera la présentation de ce document lorsque vous souhaiterez confier votre chien, votre chat ou votre furet à une pension.

Le passeport atteste, outre la vaccination contre la rage, que l'animal a bien été identifié par puce électronique. Il pourra donc également vous être demandé lors d'un contrôle ou si vous participez à une manifestation canine ou féline. Le document mentionne également la description de l'animal et le nom et l'adresse de son propriétaire. Il ne peut être délivré que par un vétérinaire, lors de la vaccination contre la rage ou/et de l'identification par puce électronique. Ce passeport est véritablement la « carte d'identité » de votre animal de compagnie : vous devez le conserver aussi précieusement que le vôtre !

CONSEILS « SANTÉ »

TROUVER UN BON VÉTÉRINAIRE

En France, les candidats à ce métier mythique ont le choix entre quatre écoles vétérinaires : à Maisons-Alfort, Lyon, Nantes et Toulouse. La sélection est rigoureuse et la formation de haut niveau. En cas de besoin, vous pouvez tout à fait amener votre animal malade à la consultation d'un des dispensaires de ces écoles vétérinaires. Votre protégé aura accès aux moyens d'investigation sophistiqués (radio, scanner, IRM, laboratoire d'analyses...) et les soins seront administrés par des étudiants vétérinaires, sous la tutelle d'un professeur. Comme c'est le cas pour les médecins, selon la déontologie de leur ordre, les vétérinaires ne sont pas autorisés à faire de publicité. Il n'est donc pas toujours facile de trouver un vétérinaire, surtout si vous êtes en vacances et que vous ne connaissez personne sur place. Vous trouverez les coordonnées des vétérinaires de votre lieu de villégiature sur les pages jaunes de l'annuaire ou en consultant le site de l'Ordre national des vétérinaires (www.veterinaire.fr). Si vous recherchez plus précisément un vétérinaire spécialisé dans les troubles du comportement, vous pouvez consulter le site www.zoopsy.com qui propose une carte de France de ces spécialistes. Lorsque vous partez en vacances, n'hésitez

pas à télécharger l'application **SOS PETS & CO**. En cas d'urgence médicale, elle vous permet de trouver les vétérinaires ouverts les plus proches de vous, et ce, 24h/24 et 7j/7. L'application est totalement gratuite. Vous pouvez y télécharger le dossier médical de votre animal et ainsi le partager plus facilement avec les différents praticiens. En cas d'urgence également, vous pouvez consulter le site **drmilou.fr**, une véritable mine pour tous les propriétaires d'animaux angoissés à l'idée d'aller chez le vétérinaire. Il s'agit de la première plateforme de télé-médecine vétérinaire. Là, vous serez mis en contact avec des vétérinaires pour des conseils téléphoniques ou en visio 7j/7 et 24h/24. Vous pourrez également prendre rendez-vous pour une consultation à domicile. Pratique, rapide et sûr. Vous pouvez également vous renseigner auprès d'un toiletteur ou d'un marchand d'accessoires pour animaux. Généralement, ceux-ci se font un plaisir de vous conseiller et de vous communiquer leur liste de professionnels sérieux (ou/et amis !). Quoi qu'il en soit, la meilleure attitude, du moins la plus prévoyante, consiste à vous renseigner avant votre départ et à noter les coordonnées du vétérinaire le plus proche de votre lieu de villégiature.

PREMIERS SOINS

Comme vous avez une boîte à pharmacie de famille chez vous, dans votre voiture, dans votre valise ou votre sac à dos... pensez à quelques médicaments spécifiques pour votre compagnon à quatre pattes. A la maison ou en voyage, il convient de prévoir une trousse d'urgence dont la composition peut être établie avec l'aide de votre vétérinaire, voire de votre pharmacien. Sachez toutefois qu'un antiseptique de famille vaut aussi pour votre chien ou votre chat.

La trousse de soins

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité, il est préférable toutefois de dissocier la trousse d'urgence de votre animal de votre propre pharmacie. Certains médicaments sont communs aux chiens, aux chats et aux humains mais d'autres sont vraiment différents. Ainsi, les chiens et les chats sont très sensibles au paracétamol, qui peut provoquer de graves intoxications, voire entraîner la mort.

Les chiens supportent bien l'aspirine, mais pas les chats. Même une faible dose peut leur être fatale ! De même avec l'ibuprofène.

N'administrez donc jamais un médicament à votre animal sans avoir vérifié si celui-ci est adapté à sa pathologie, son espèce, sa taille. Au moindre doute, demandez conseil à un vétérinaire.

3115 : le numéro des urgences vétérinaires

Déployé dans une vingtaine de départements, le 3115 est un numéro d'urgences vétérinaires. Lorsque vous appelez, vous êtes invité à indiquer votre code postal. La plateforme fonctionne comme le SAMU/SMUR avec des assistants de régulation qui sont en charge de l'accueil et du tri des appels et des régulateurs vétérinaires qui vont ensuite vous poser des questions plus précises pour déterminer la nature du problème. Vous serez ensuite le plus souvent redirigé directement vers le cabinet vétérinaire de garde proche de vous. Ce praticien, qui s'est engagé à respecter la charte déontologique du 3115, se mettra en relation avec votre vétérinaire habituel pour permettre un suivi continu de votre animal. Des visites d'urgence à domicile peuvent aussi être organisées. Pratique et sécurisant lorsque l'on part loin de chez soi !

Une application dédiée à la santé de votre animal

Enfin une application gratuite dédiée à la santé et au bien-être de vos animaux ! MY BUDDY PET APP vous permet de créer un carnet de santé électronique de votre animal auquel pourront avoir accès tous les vétérinaires partenaires de l'application. Lorsque vous voyagez, vous pouvez ainsi accéder en quelques clics à tout le dossier de votre animal. Pratique ! Vous pouvez également entrer les informations concernant l'activité physique et le régime alimentaire de votre animal pour pouvoir les surveiller et au besoin les modifier. Par le biais de l'application, votre vétérinaire peut également vous envoyer des rappels et notifications. Ainsi vous êtes toujours à jour ! Vous y trouverez également toutes les informations essentielles pour bien prendre soin de votre animal, des tutoriels pour réaliser des soins préventifs chez vous, des trucs et astuces pour gérer les petites urgences du quotidien (comme le retrait d'une tique par exemple !). Toutes ces informations sont émises et validées par des vétérinaires professionnels. Vous pouvez donc appliquer ces conseils en toute confiance. Enfin, vous pouvez commander les articles préférés de vos animaux (alimentation, accessoire) directement depuis l'application.

Quelques urgences

Si vous savez reconnaître les symptômes des principales urgences chez votre animal, vous pouvez lui sauver la vie.

Ces symptômes doivent vous alerter, chez le chien comme chez le chat. Ils sont signes d'un problème de santé et justifient une consultation chez le vétérinaire :

- ▶ **vomissements**
- ▶ **diarrhée**
- ▶ **consommation excessive** d'eau ou de nourriture
- ▶ **refus de boisson ou de nourriture**
- ▶ **urine excessive ou très fréquente**
- ▶ **constipation**
- ▶ **tentatives fréquentes d'éliminer sans succès**
- ▶ **sang** dans les urines ou les selles
- ▶ **écoulement** des yeux, des oreilles ou des parties génitales
- ▶ **perte de poils**
- ▶ **léchage ou mordillage compulsif** entraînant des blessures
- ▶ **lésions ou rugosités cutanées** au long cours
- ▶ **odeur nauséabonde et/ou écoulements** sur des plaies ou grosseurs
- ▶ **absences** : le chien ou le chat regarde dans le vague, sans être conscient de son environnement
- ▶ **perte de connaissance.**
Pour venir en aide à votre animal le plus rapidement et le plus efficacement possible, il vous faut être vigilant et savoir repérer les signaux d'alarme.

La couleur des muqueuses est un premier indicateur. Si les muqueuses perdent leur rosé naturel et pâlisent, c'est le signe d'une perte de sang. Une hémorragie interne est alors à craindre. Si les muqueuses sont bleues, cela traduit une détresse respiratoire. Appuyer sur la gencive ou la lèvre supérieure de l'animal permet d'avoir une bonne idée de l'état de sa circulation. Si la muqueuse redevient rose au bout de deux secondes, tout va bien. Au-delà, un problème est à craindre.

Trousse de secours de votre animal

En plus des médicaments éventuels spécifiques à votre animal, sa trousse de secours doit contenir :

- ▶ **le carnet de santé de l'animal** (où sont indiquées toutes les mises à jour des vaccins)
- ▶ **compresses stériles ou de la gaze**
- ▶ **bande de coton**
- ▶ **bande autofixante**
- ▶ **sparadrap**
- ▶ **coton**
- ▶ **sérum physiologique**
- ▶ **désinfectant**
- ▶ **une paire de ciseaux ou un rasoir**
- ▶ **une pince à épiler**
- ▶ **gants jetables**
- ▶ **une lanière-muselière d'urgence**
- ▶ **des bottines**
- ▶ **serviette ou linge pour contenir le chat**
- ▶ **une couverture de survie**
- ▶ **antalgique**
- ▶ **anti-diarrhéique**
- ▶ **pommade cicatrisante**
- ▶ **tire-tique**
- ▶ **un thermomètre**
- ▶ **seringue** pour aspirer le venin.

■ CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE VÉTÉRINAIRE DE VETAGRO SUP

1, avenue Bourgelat
MARCY-L'ÉTOILE

☎ 04 78 87 07 07

www.vetagro-sup.fr

secretariat.chuvac@vetagro-sup.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 17h ; le vendredi de 8h à 16h. RDV par téléphone uniquement. Les urgences sont accessibles 24h/24.

Les cliniques vétérinaires de VetAgo Sup sont regroupées en un Centre Hospitalier d'Enseignement Vétérinaire (CHEV) auquel chacun d'entre nous peut accéder avec son animal de compagnie. Médecine préventive pour nos animaux avec une clinique pour les chats, chiens et nouveaux animaux de compagnie, un plateau technique complet avec imagerie et laboratoire d'analyse, le CHEV dispose également d'un service d'urgence et de soins intensifs. Une adresse à connaître en cas de soucis avec son petit animal et plus encore en cas de souci avec son cheval (clinique pour les équidés) ! Les animaux d'élevage sont également soignés.

■ DISPENSAIRE DE LA FONDATION ASSISTANCE AUX ANIMAUX

23, avenue de la République (11^e)
PARIS

☎ 01 43 55 76 57

www.fondationassistanceauxanimaux.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Les consultations sont sans rendez-vous et ont lieu du lundi au vendredi de 13h à 17h. Les opérations ont lieu le matin uniquement sur rdv.

Cette Fondation dont l'origine remonte à 1930 gère cinq dispensaires de soins pour les animaux des plus démunis. Doté d'un matériel moderne, le dispensaire parisien, comme ceux de Nice, de Toulon, de Bordeaux et de Marseille, emploie des vétérinaires, des assistants et des aides-soignantes. Les dispensaires de la fondation assurent tous les jours les consultations, radios, vaccinations et opérations chirurgicales... Chaque année, plus de 20 000 animaux, dont les propriétaires n'ont que très peu de ressources (voire pas du tout), sont ainsi soignés gratuitement. Un beau geste et une solution heureuse pour ceux qui partagent avec amour la vie d'un chien ou d'un chat sans pouvoir faire face à des dépenses vétérinaires. Important : le dispensaire n'est pas un refuge, et n'a donc pas vocation à accueillir les animaux abandonnés.

► **Autres adresses** : 11, rue Marx-Dormoy 13004 MARSEILLE. ☎ 04 91 85 23 53 • 27 avenue George Clemenceau 06000 NICE. ☎ : 04 93 82 34 59. • 3, rue Judaïque 33000 BORDEAUX. ☎ : 05 56 06 54 15. • 85, avenue Maréchal-Foch 83000 TOULON. ☎ 04 94 91 09 70

■ ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE MAISONS-ALFORT 7, Avenue du Général-De-Gaulle MAISONS-ALFORT

☎ 01 43 96 72 72

www.vet-alfort.fr

direction@vet-alfort.fr

Consultation à l'hôpital des animaux de compagnie uniquement sur RDV. Urgences 7j/7, 24h/24.

Le Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire d'Alfort regroupe l'ensemble de l'offre de soins pour les animaux de compagnie : chiens, chats, équidés et NAC. Avec ses 250 ans d'expérience et plus de 35 000 actes effectués par an, l'ENVA est l'un des premiers centres d'Europe dans sa spécialité. Chirurgie, imagerie médicale, analyses biologiques... tous les actes liés à la santé de vos animaux peuvent être effectués sur place. Le centre propose 50 places d'hospitalisation, 13 places de soins intensifs... Les soins sont assurés par une quarantaine de vétérinaires et une centaine d'étudiants. Le plus : service d'urgences. Attention, pensez à appeler les urgences avant de vous présenter avec votre animal. Mettez une muselière à votre chien et tenez votre chat, rongeur ou NAC en cage.

■ ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE NANTES

La Chantrerie

101, Route de Gachet
NANTES

☎ 02 40 68 77 77

www.oniris-nantes.fr

contact@oniris-nantes.fr

Ouvert du lundi au vendredi. Le matin pour les consultations et l'après-midi pour les vaccinations. Urgences 24h/24.

Oniris, l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes propose, dans le cadre de son CHU vétérinaire, des consultations généralistes pour vos animaux, sur rendez-vous, dans les services hospitaliers suivants : médecine, médecine préventive, dermatologie, chirurgie-anesthésiologie, nutrition, pathologie de la reproduction, imagerie médicale. Ces consultations concernent aussi bien les chiens et les chats que les chevaux, les animaux d'élevage, les animaux sauvages et même les NAC. Urgence 24h/24 (02 40 68 78 98).

■ ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

23, chemin des Capelles, TOULOUSE

☎ 05 61 19 38 00

www.envt.fr

dep@envt.fr

Service d'urgence 24h/24 et 7j/7. Consultation générale sur RDV uniquement au 05 61 19 38 62.

Comme ses consœurs, l'école vétérinaire nationale de Toulouse abrite un centre hospitalier qui se compose de différentes cliniques : clinique du chien et du chat, clinique des NAC et de la faune sauvage, clinique équine, clinique des ruminants et enfin clinique aviaire et porcine. Consultations généralistes ou spécialisées (dermatologie, cardiologie, ophtalmologie, oncologie, dentisterie...), imagerie, laboratoire d'analyses, service d'urgences... l'offre de soins est complète et le personnel de près de 80 personnes est composé d'une majorité de vétérinaires, généralistes ou spécialistes, et de cliniciens experts. Chaque année, les cliniques de l'ENVT soignent près de 20 000 animaux et réalisent plus de 55 000 actes médicaux ou chirurgicaux. Depuis 1825, la réputation de cette école et de son centre hospitalier n'est plus à faire.

Pour vous assurer de l'état d'hydratation de votre animal, faites le test du **pli de la peau** en pinçant la peau au niveau de l'échine. Si la peau reprend aussitôt sa forme initiale, tout va bien. Dans le cas contraire, cela traduit une déshydratation qui peut être due notamment à un coup de chaud.

Au repos, la **température** des chiens et chats oscille entre 38 °C et 39 °C. En dessous de 37,5 °C et au-dessus de 39 °C, il faut consulter votre vétérinaire. Pour prendre la température de votre animal, utilisez un thermomètre rectal et évitez de le faire pendant les périodes de digestion ou de stress qui modifient naturellement la température.

Enfin, il faut vérifier la **respiration et la fréquence cardiaque**. Si vous n'arrivez pas à repérer facilement la respiration, couchez l'animal sur son flanc droit et posez la main à plat sur son cœur, vous sentirez ainsi son thorax se bomber. Pour localiser le cœur, pliez la patte avant gauche de l'animal afin que le coude touche le thorax. Le cœur se situe au niveau de la pointe du coude. La fréquence cardiaque chez un grand chien est de 60-80 battements par minute, chez un chien moyen elle est de 80-100 et chez un petit chien, elle est de 100-120.

Dans tous les cas, contactez votre vétérinaire.

Chez le chat

L'apparition de la troisième paupière, appelée membrane nictitante, est assez souvent un signe de maladie. Elle se trouve dans le coin interne de l'œil. Quand un chat est affaibli, la graisse autour de ses yeux, qui forme des coussinets protecteurs, se dissout. Les yeux s'enfoncent alors un peu dans les orbites et sont alors partiellement recouverts par la membrane nictitante.

Chez le chien

La torsion d'estomac est une urgence absolue : de la rapidité d'intervention dépend la survie du chien. Contrairement à la croyance généralement répandue, elle ne touche pas que les grands chiens. La torsion d'estomac menace tous les chiens en cas de :

- ▶ **repas unique et volumineux**
- ▶ **consommation trop rapide de la ration**
- ▶ **exercice violent ou stress** juste avant ou juste après le repas.

▶ **la torsion d'estomac est une urgence vétérinaire**, les signes suivant doivent vous alerter : le chien est inquiet, ne tient pas en place, se plaint ; il éructe, a des spasmes abdominaux ; il tente de vomir mais n'y parvient pas ; son abdomen est volumineux et tendu, dur.

Les gestes qui sauvent

Votre animal a été blessé ? Première chose : restez calme ! La vie de votre chien ou de votre chat est peut-être en jeu et dépend alors de votre sang-froid et de votre capacité à réagir efficacement. Commencez par vous protéger : un animal accidenté peut mordre ou griffer et vous empêcher ainsi de le soigner. Pour un chien, confectionnez une muselière de fortune en entourant son museau deux fois avec une bande de tissu que vous nouez ensuite derrière les oreilles. Pour un chat, enveloppez-le, les pattes le long du corps, dans un drap ou une serviette. Si votre petit chien est inanimé, faites glisser sous lui un plateau ou une planche. Si c'est un grand chien, glissez sous lui une couverture dont vous vous servirez comme d'un brancard, avec l'aide d'une autre personne. Pour un chat, s'il est conscient et coopératif, prenez-le d'une main par la peau du cou et soutenez son derrière de l'autre. S'il est inconscient, transportez-le comme un petit chien.

En cas de saignement abondant d'une patte, appliquez une compresse sur la plaie en pressant fermement. Enroulez une bande de tissu autour du membre, pour faire un garrot entre la blessure et le cœur. Faites un nœud et insérez un crayon dedans. Serrez doucement pour faire un tourniquet, sans le laisser en place plus de 10 minutes. En cas de noyade, mettez brièvement le chien ou le chat tête en bas pour évacuer l'eau des poumons. Couchez-le sur le côté droit, tête et cou tendus vers l'avant, sortez la langue et libérez la gueule de ce qui pourrait l'encombrer. Placez votre main autour de son museau et soufflez dans sa truffe, inspirez à côté et recommencez.

En cas d'arrêt cardiaque, placez le chien ou le chat dans la même position que pour la respiration artificielle. Posez la main gauche bien à plat sur son côté, juste derrière son coude, votre pouce au-dessus de sa patte. Appuyez rapidement sur la poitrine trois fois de suite, soufflez dans sa truffe et reprenez le massage. Procédez ainsi 15 à 20 fois par minute. Dès que votre animal est stabilisé, conduisez-le chez le vétérinaire. Même s'il semble en bonne forme, faites-le examiner, il peut présenter des lésions internes.

Formation aux premiers secours

Tout comme il existe des formations aux premiers secours pour nous autres humains, il en existe pour nos amis canins et félins. **Le Centre de rééducation fonctionnelle et de remise en forme pour chiens, chats et NAC** de l'École Vétérinaire d'Alfort dispense des formations aux premiers secours canins et félins pour les particuliers. Sur une journée, vous abordez toutes les notions théoriques et pratiques essentielles pour une bonne prise en charge de votre animal. Les mises en situation se font avec un mannequin ou avec l'animal du vétérinaire. Il ne s'agit pas d'une formation diplômante à proprement parler, mais à l'issue de la journée vous obtenez une attestation prouvant que vous avez maîtrisé les gestes de premiers secours. Plus d'informations sur www.alforme.fr

L'organisme **HUMANIMAL** propose également des formations un peu partout en France. Le petit plus ? Vous participez avec votre chien ou votre chat pour apprendre les gestes qui sauvent. Plus de renseignement sur www.premiers-secours-canin-felin-humanimal.com ou au 06 51 62 05.

COMMENT VIVRE PROPREMENT ET SEREINEMENT AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE !

Les poils, la saleté, les odeurs... vue sous cet angle, la vie avec un animal sonne comme un enfer domestique... pourtant tout ceci est fort naturel et les quelques astuces du quotidien que voici vont vous permettre de vivre une cohabitation sereine !

► **Pour les chats**, la question de la litière n'est à ne surtout pas négliger. Si certains propriétaires préfèrent les bacs fermés, certains vétérinaires recommandent plutôt un bac ouvert qui permet non seulement d'éviter la concentration d'odeurs, mais qui permet surtout au chat d'être en confiance puisqu'il peut décamber plus facilement si besoin ! Si vous optez pour un bac fermé, vous pouvez remplacer la porte par un rideau en lanière de tissu... votre chat aura moins de difficultés à y entrer. Concernant le type de litière, préférez toujours une litière neutre et sans parfum. Une des litières les plus performantes est la litière en fibres de coco 100% naturelles. La litière en silice, elle, peut quasiment absorber son poids en liquide et piège les molécules odorantes dans ses cristaux. Pratique ! Si certains chats peuvent apprécier que leur litière soit nettoyée après chacun de leur passage, les vétérinaires conseillent de laisser quelques traces pour inciter les chats les plus méfiants à y retourner puisqu'ils reconnaissent leur odeur. Enfin, pour éviter les odeurs dans toute la maison, pensez à la poubelle à litière qui peut garder son contenu sans odeur pendant deux semaines ! Et en cas de marquages urinaires intempestifs, consultez sans tarder votre vétérinaire pour déterminer si le problème à des causes pathologiques. Sinon faites tout pour détendre et apaiser votre chat, car il s'agit souvent pour lui d'un moyen d'attirer votre attention et de vous signifier son stress !

► **Pour les odeurs liées à l'alimentation**, gardez les croquettes dans une boîte métallique et surtout ne laissez jamais une pâtée non terminée à l'extérieur, au risque également d'attirer les insectes. Si vous devez garder la pâtée au réfrigérateur, pour éviter que l'odeur ne se répande, privilégiez le sachet fraîcheur.

► **Pour les odeurs corporelles**, n'abusez pas du bain. Pour un chien en bonne santé, un ou deux bains par an suffisent largement. Et bien sûr, n'utilisez que des produits adaptés aux animaux pour préserver le PH de leur peau, car si vous utilisez des produits pour humains, vous risquez de créer un déséquilibre qui va provoquer des odeurs encore plus fortes ! Et pour éviter odeurs et saleté quand votre chien rentre de balade, pourquoi ne pas créer un petit sas de propreté dans votre entrée avec une petite baignoire repliable pour le

doucher complètement ou simplement lui nettoyer les pattes. Enfin pour limiter les odeurs, on vous conseille de laver très fréquemment couvertures et housses.

► **Les poils** sont aussi une source de stress pour les accros de la propreté. La première des choses pour en limiter la quantité est de brosser très régulièrement votre animal. Brosses et gants de massage en silicone sont particulièrement performants. Evitez ensuite les grandes amplitudes thermiques à l'intérieur de votre domicile, car elles entraînent des mues artificielles et donc une surabondance de poils ! Passez l'aspirateur régulièrement et usez et abusez des chiffons en microfibras, des balais en silicone et des gants en latex qui attirent facilement les poils. Sans oublier les brosses en velours ou adhésives pour enlever les poils des vêtements.

► Pour ceux qui ne supportent pas de voir **leur chat faire ses griffes** un peu partout dans la maison, n'oubliez pas qu'il s'agit d'un moyen pour lui de communiquer et surtout de laisser son odeur et sa marque. Il s'agit donc d'un geste essentiel. Mais pour éviter que votre chat ne s'attaque à vos meubles préférés, déposez des grattoirs et des arbres à chats dans les lieux de passage et utilisez des répulsifs naturels (à base de lavande, citronnelle, menthe poivrée ou vinaigre blanc...) à vaporiser sur vos meubles.

► **Enfin, ne faites pas l'impasse sur les soins réguliers**. Votre animal a une haleine difficile à supporter ? Consultez votre vétérinaire pour éliminer des troubles digestifs, et utilisez des remèdes naturels comme de l'eau florale à base de sauge ou de la pâte dentaire à base d'algues. Pour les yeux, utilisez des compresses imbibées d'eau propre ou de sérum physiologique et nettoyez toujours en partant de l'angle interne vers l'extérieur, en changeant de compresse pour l'autre œil. Et ne faites pas l'impasse sur le nettoyage des oreilles. Vous pouvez utiliser un nettoyant auriculaire dont vous instillez quelques gouttes dans l'oreille avant de masser puis d'essuyer l'excédent avec une compresse. Vérifiez bien que le conduit auditif n'est pas obstrué par des poils. Si c'est le cas, pensez à tondre ou épiler pour éviter la macération et donc les odeurs !

► **Et évidemment, pensez à aérer régulièrement votre intérieur**. Avec tout cela, vous devriez avoir réglé les problèmes d'odeurs et de saleté... mais enfin n'oubliez pas qu'avec un animal, il est impossible d'avoir une maison parfaitement propre 24h/24 !

PRINCIPALES MALADIES

Principales maladies chez le chien

La maladie de Carré

La maladie de Carré est un virus de la famille de la rougeole humaine et de la peste bovine. On l'appelle également la maladie du chiot. Très contagieuse, elle se manifeste par des poussées de fièvre, une perte d'appétit, des diarrhées et vomissements, ainsi que des atteintes à la peau et aux yeux. La vaccination contre cette maladie est essentielle, car il n'existe aucun traitement pour éradiquer le virus.

La maladie de Rubarth

La maladie de Rubarth, également appelée hépatite de Rubarth, est une maladie infectieuse extrêmement contagieuse qui touche le foie, les yeux, les reins et les poumons. Les jeunes chiots y sont très sensibles. Il n'existe pas de traitement médical pour éradiquer ce virus extrêmement résistant. Seule la prévention par la vaccination assure la protection de votre chien.

La parvovirose

Le parvovirus canin est très fréquent et très résistant et tous les chiens non vaccinés présentent un risque élevé de contamination. Les principales sources d'infection sont les excréments des chiens infectés. Le parvovirus peut persister très longtemps dans l'environnement : jusqu'à 6 mois, voire plus, à la surface des murs ou des sols même bien nettoyés. Il peut être transporté sur les vêtements, les semelles de chaussures ou le pelage des animaux (pendant plusieurs mois), avant d'être à l'origine de nouvelles contaminations. Fatigue, déshydratation, diarrhée hémorragique comptent parmi les signes de la maladie. Prise à temps, la maladie peut se guérir chez un chien adulte et en bonne santé. Chez les chiots, la maladie est bien souvent mortelle, d'où la nécessité de les faire vacciner.

La leptospirose

La leptospirose est une maladie infectieuse due à la bactérie leptospire. Peu connue, la maladie ne cesse pourtant d'augmenter en France. Transmissible à l'homme, elle nécessite la vaccination de l'animal, mais aussi de certaines professions à risque. La maladie est

L'hypertension : une pathologie encore méconnue

- ▶ **L'hypertension** est une maladie cardio-vasculaire qui se traduit par une élévation persistante de la pression artérielle sanguine. Cette maladie est souvent surnommée « le tueur silencieux », car largement sous-diagnostiquée chez nos amis les animaux.
- ▶ **Alors que nous autres humains voyons dans la mesure de la tension un acte médical normal** et surtout incontournable, cette dernière est loin d'être toujours intégrée dans les examens médicaux des chiens et chats. Contrairement à l'hypertension chez l'homme, qui peut exister isolément sans cause particulière, l'hypertension chez le chat et le chien est toujours la conséquence d'un autre problème. Elle est ainsi bien souvent le signe d'une maladie rénale (que l'on repère aussi au fait que l'animal boit énormément et urine beaucoup), d'un diabète, d'une hyperthyroïdie, d'un problème cardiaque (repérable aux signes d'essoufflements), de problèmes oculaires (dont les symptômes peuvent être hémorragies intra-oculaires et œdèmes) ou de troubles neurologiques (qui se manifestent également par des convulsions, des troubles de l'équilibre ou du comportement). C'est d'autant plus vrai chez les sujets âgés. Ainsi, mesurer la tension de votre animal à chaque visite chez votre vétérinaire permet un dépistage précoce de toutes ces pathologies et d'éviter leur développement et donc l'apparition de tous ces symptômes graves.
- ▶ **Pour éviter l'inconfort de l'animal**, le vétérinaire utilise un brassard adapté à la taille de l'animal. Le dispositif se gonfle et dégonfle automatiquement. Comme chez l'humain, cet examen peut créer un véritable stress qui peut fausser les résultats. Le vétérinaire réalise ainsi souvent plusieurs mesures et en fait la moyenne pour déterminer le résultat final.
- ▶ **Si votre animal souffre d'hypertension**, votre vétérinaire lui prescrira un traitement adapté. A vous par la suite de vous assurer de la bonne prise du traitement. La régularité est la clé pour une espérance de vie rallongée. Enfin, vous devrez également veiller à ce que votre animal mange équilibré et se dépense autant que possible. L'obésité est un facteur aggravant de l'hypertension et il faut donc tout faire pour l'éviter.
- ▶ **Face à l'augmentation des cas d'hypertension**, des campagnes de sensibilisation ont été mises en place pour alerter les propriétaires et il est maintenant recommandé d'effectuer des mesures préventives systématiques pour les animaux de plus de 7 ans. Alors, au prochain bilan de santé de votre fidèle compagnon, assurez-vous que votre vétérinaire mesure bien sa pression artérielle !

La santé de mon chien

Si vous ne connaissez pas encore le site lasantedemonchien.fr, alors consultez-le sans plus tarder. C'est une véritable mine ! Si elle ne remplace évidemment pas une visite chez un vétérinaire, la consultation de ce site vous donnera de nombreux trucs et astuces pour bien vivre au quotidien avec votre animal. Rédigées par des vétérinaires, les fiches-conseils sont très bien documentées et surtout très claires. Tous les aspects du quotidien sont traités : alimentation, maladie, voyage, prévention. Vous pourrez également retrouver des vidéos et des témoignages sur les différents réseaux sociaux. De votre envie d'adopter une petite boule de poil à l'accompagnement de ses vieux jours, ce site vous accompagne tout au long du parcours. Y compris pendant les vacances grâce à un petit guide de 16 pages très bien fait. « Je pars avec mon chien » vous donne tous les conseils clés pour des vacances réussies, de la préparation à la réacclimatation au retour. Vous saurez également comment gérer les petits maux des vacances selon votre destination (mer, montagne, campagne) grâce aux conseils prodigués. A noter que ce guide est souvent mis à disposition chez les vétérinaires. A consulter d'urgence... en complément de votre Petit Futé évidemment !

transmise par contact avec les urines infectées de rats principalement. Il est donc primordial de ne pas laisser votre chien jouer dans des zones d'eau stagnante s'il n'a pas été vacciné, car ces zones sont propices à la prolifération de la bactérie. Asymptomatique au départ, la maladie attaque ensuite les reins et le foie. Si des traitements existent, les séquelles peuvent être très importantes. Seule la vaccination permet une protection complète.

Principales maladies chez le chat

La leucose

C'est une infection due à un rétrovirus. Elle se transmet par contact, léchage ou utilisation de la même litière par des chats sains et malades. Les chats qui peuvent aller à l'extérieur sont les plus touchés par la maladie. Tous les chats ne développent pas la leucose. Chez certains animaux, le virus est combattu, mais reste latent : le chat est alors porteur sain. Chez les autres, la maladie atteint le système immunitaire. Les symptômes peuvent donc être très variés. En général, on constate un amaigrissement, de la fièvre et l'apparition de différentes affections bactériennes et virales. Il n'existe aucun traitement efficace contre le virus de la leucose. Des médicaments peuvent soulager l'animal, mais ne peuvent le guérir. La seule prévention efficace est donc la vaccination. Ajoutons toutefois la stérilisation, qui limite les contacts entre chats.

Le virus de l'immunodéficience féline (F.I.V)

Ce virus se transmet la plupart du temps par morsure. Les mâles non castrés qui peuvent aller à l'extérieur sont les plus touchés. Un chat infecté par le virus du F.I.V développe la maladie en cinq stades : la primo-infection (fièvre modérée, ganglions), une phase de séropositivité sans symptômes, une phase clinique débutante (perte de poids, accès de fièvre), une phase clinique de consolidation (infections à répétition) et un stade terminal (l'animal est sensible à tous les germes et meurt en 1 à 6 mois). Il n'existe aucun vaccin ni traitement contre le virus de l'immunodéficience féline. Seule la prévention permet d'éviter la maladie : les chats qui sortent doivent être stérilisés pour éviter les bagarres et les accouplements, principales causes d'infection par la maladie.

Péritonite infectieuse féline (P.I.F)

Cette maladie est due à un coronavirus. Elle est extrêmement contagieuse, et se contracte par le léchage ou l'ingestion d'excréments de chats contaminés. Elle touche surtout les jeunes. Les symptômes de la péritonite infectieuse sont la fièvre, la fatigue, le manque d'appétit, des diarrhées. Un liquide gagne l'abdomen puis les autres organes. Il n'existe ni vaccin ni traitement efficace contre cette maladie. Un traitement à base de cortisone et d'antibiotiques peut soulager le chat, mais l'issue de la maladie est toujours fatale.

Le typhus

Également appelé panleucopénie infectieuse féline, cette affection est due à un parvovirus très résistant. Le chat peut être contaminé au contact d'un animal malade (léchage, morsure, contact avec les excréments) ou au contact de son environnement : le virus est très résistant et peut donc être transporté par les humains sur leurs vêtements, chaussures... Les symptômes de la maladie se caractérisent par une fièvre élevée, un extrême abattement, un refus de s'alimenter et de boire, des vomissements et une diarrhée. Il existe une forme suraiguë de la maladie, qui provoque un décès subit, en moins de 12 heures. Le taux de mortalité de cette maladie est de 50 % à 60 %, certains animaux conservant à vie des séquelles. Le traitement passe par une réhydratation de l'animal grâce à une perfusion et l'administration d'antibiotiques. Le vaccin est le moyen le plus efficace d'éviter la maladie.

La rhinotrachéite infectieuse féline (Goryza)

Cette maladie est causée par un herpes virus. Un animal malade présente, après une incubation de 2 à 4 jours, des éternuements à répétition, un écoulement nasal et oculaire purulent, de la fièvre, des ulcères de la bouche. Si la maladie est prise à temps, le traitement, à base d'antibiotiques, d'anti-inflammatoires et de vitamines peut sauver le chat. La mortalité est très élevée chez les chatons et les chats adultes affaiblis ou immuno-déprimés. 80 % des chats guéris restent porteurs de la maladie, qui peut se réveiller à l'occasion d'un stress. La vaccination est la meilleure prévention contre cette maladie.

Parasites externes chez le chien et le chat

Des parasites externes comme des parasites internes peuvent infester les animaux. Les parasites externes sont visibles sur la peau et piquent l'animal pour se nourrir de son sang. Souvent à l'origine de maladie de la peau, ils peuvent aussi transmettre des maladies générales plus graves et bien souvent mortelles. Les parasites internes sont généralement invisibles, car vivant à l'intérieur du corps. Ils se situent généralement dans le tube digestif et peuvent ensuite coloniser les organes vitaux. Chez les jeunes animaux, ces parasites peuvent avoir des conséquences graves comme un retard de croissance ou un amaigrissement important. Il est donc important de bien les connaître, c'est-à-dire d'identifier à la fois leur mode d'infestation et les symptômes qu'ils provoquent, afin de pouvoir les combattre !

La puce

La puce est un minuscule insecte de 2 mm, qui mord pour s'abreuver du sang des chiens, chats, lapins... tel un véritable petit vampire ! Les animaux supportent généralement bien la présence de puces dans leur pelage. Mais il est possible qu'ils développent une dermatite par allergie aux morsures de puces (DAPP). Dans ce cas, les démangeaisons deviennent intolérables : les animaux se grattent frénétiquement, au risque de s'écorcher jusqu'au sang. Un prurit important peut même entraîner dépilations et larges plaies. Après ingestion, par le chien ou le chat, les puces sont aussi à l'origine de la transmission d'un ver plat digestif. Sachant que 95 % des puces vivent dans l'environnement direct du chien ou du chat, on

comprend qu'il faut non seulement traiter l'animal, mais aussi son environnement pour éviter une réinfestation. Moquettes, plinthes, voiture, paniers, jardins sont autant de lieux où elles se cachent et que vous pouvez traiter périodiquement pour éliminer les œufs, les larves et les puces. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander à votre vétérinaire qui saura vous conseiller des produits efficaces, mais non agressifs pour vos animaux !

Les tiques

Les tiques peuvent mesurer jusqu'à 1 cm et vivent en parasite en s'accrochant aux animaux. Fixées par leur rostre à la peau de l'animal, elles en pompent le sang, puis tombent lorsqu'elles sont repues et gonflées de sang, en ne provoquant qu'une petite irritation locale. Toutefois attention ! Les tiques sont susceptibles de transmettre des maladies graves : piroplasmose, ehrlichiose, maladie de Lyme... C'est pourquoi il faut absolument surveiller leur présence après les longues promenades et les ôter avec un tire-tique.

Le phlébotome

Le phlébotome est un moustique présent dans le Sud de la France, que l'on rencontre rarement au nord de Lyon. Il est responsable d'une grave maladie, la leishmaniose, qui peut être transmissible à l'homme. Le phlébotome est actif à la tombée du jour, quand il fait chaud et humide.

Le sarcopte de la gale

Le sarcopte de la gale est sans doute le plus dangereux des parasites externes. Il pond dans des galeries qu'il creuse sous la peau de l'animal, causant des démangeaisons intenses et des lésions suppurantes, avec pelade.

De la nécessité de vermifuger votre chat

► Que votre chat sorte ou reste à l'intérieur, **la vermifugation n'est pas une option !** A l'extérieur, votre chat peut mâchonner des herbes souillées, consommer de petites proies ou de la viande crue qui sont autant de risques d'être contaminé par des vers. A l'intérieur, votre chat court aussi ce risque. En effet, si des puces sont présentes et qu'il en ingère en se léchant, ces dernières peuvent lui transmettre des vers plats. Les signes d'une contamination par des vers sont un transit perturbé, un pelage terne, une fatigue anormale, des troubles du caractère et des démangeaisons anales. Alors, n'attendez surtout pas ces symptômes pour vermifuger votre chat !

► **Si vous souhaitez des traitements 100% naturels**, vous pouvez opter pour des friandises à base de plantes qui créent un milieu intestinal défavorable au développement des vers. C'est le cas du thym notamment. Mais pour être sûr de l'efficacité des traitements choisis, le mieux est de demander conseil à votre vétérinaire. Il pourra vous prescrire des traitements sous forme de comprimés ou sous forme de produits à appliquer sur la peau de votre chat, traitements qui doivent permettre de lutter contre les vers ronds et plats. Si vous possédez plusieurs animaux, il faut vermifuger tous les animaux en même temps et avec des produits adaptés à chacun.

► **Il existe des moments où la vermifugation est indispensable** : avant un accouplement et avant la mise bas. Après la naissance, les petits doivent être traités toutes les deux semaines jusqu'à trois mois puis une fois par mois jusqu'à six mois et ensuite en prévention de une à quatre fois par an selon les risques ou s'il y a de jeunes enfants à la maison. Ensuite il suffit d'adapter la fréquence du traitement à la vie de votre chat. S'il ne sort pas et ne mange pas d'aliments crus, une vermifugation par an suffit. S'il chasse, une vermifugation par trimestre est nécessaire. Pour les chats à poils longs, il est impératif de vermifuger avant les mues printanières, car la présence de vers associée aux boules de poils ingérées risquent de créer des occlusions.

Le démodex

Cet acarien provoque des dépilations bien localisées, en plaques rondes. Normalement, le chien le tolère sans aucun problème (le demodex est aussi naturellement présent chez les humains). Mais en cas d'infection (rare et chez les chiens de plus de 4 ans), le pelage se recouvre de pustules blanches ou violacées, accompagnées d'un affaiblissement général pouvant entraîner de graves conséquences. Cependant, il existe des traitements préventifs à base de métréphène, amitraz ou fipronil. Avant tout traitement, parlez-en à votre vétérinaire. Chez les chats, le demodex, également présent, dévient en maladie est rarissime. Elle se traduit par une alopecie très localisée au niveau des paupières et autour de l'œil.

Les aoûtats

Les aoûtats sont de microscopiques larves de couleur orange. Elles attaquent de leur salive corrosive la peau fine des oreilles, des pattes ou du ventre. Les aoûtats meurent au bout de quatre jours, mais l'inflammation provoquée par leur morsure persiste bien plus longtemps.

Parasites internes chez le chien et le chat

En dépit de toutes les précautions que vous pouvez prendre, il se peut que votre animal soit infecté par des vers, à un moment ou à un autre de son existence. Suivant le type de vers et la gravité de l'infestation, cela peut être tout à fait bénin ou très sérieux. Pensez à bien respecter le protocole pour vermifuger le jeune animal, puis l'adulte, et restez attentif.

Les ascaris

Les ascaris ressemblent à de fins spaghettis, longs de 8 à 10 cm. S'ils pullulent dans l'appareil digestif, ils peuvent causer des occlusions digestives mortelles. Même sans complications, un animal infesté par les ascaris est affaibli.

Les ankylostomes et les trichures

Les ankylostomes et les trichures infestent la plupart du temps les parois de l'intestin grêle. Ils provoquent des anémies et des diarrhées chroniques avec un écoulement de sang.

Les ténias

Les ténias sont transmis à votre compagnon par la viande de certains animaux (porc, mouton, lapin...) et par les puces. Ils provoquent essentiellement des démangeaisons importantes au niveau de la région anale.

Maladies provoquées par les parasites

La piroplasmose

La piroplasmose est une maladie extrêmement grave, et potentiellement mortelle. Elle est due à l'introduction d'un parasite dans le système sanguin du chien suite à une piqûre de tique. Le parasite s'attaque aux globules rouges et finit par provoquer une anémie et une atteinte

rénale. Pour éviter la transmission de la maladie, ne sortez jamais sans un crochet à tique et ne laissez jamais une tique plus de 48 heures fixée sur votre chien. Pour éviter les piqûres, vous pouvez utiliser des antiparasitaires. Vous pouvez également faire vacciner votre chien. Le vaccin ne protège pas à 100 %, mais il limite fortement les symptômes de la maladie.

L'ehrlichiose

L'ehrlichiose est également transmise par les tiques. Elle se développe surtout dans les régions méditerranéennes. Le parasite responsable attaque les globules blancs. Les animaux touchés présentent de la fièvre, une grande fatigue, des hémorragies nasales ou cutanées, accompagnées parfois d'œdèmes et d'anorexie. Cette maladie se soigne par l'administration d'un antibiotique parfois complétée par une transfusion pour les animaux très anémiés.

La maladie de Lyme

C'est la troisième maladie couramment transmise par les tiques, une des plus connus mais pas toujours facile à diagnostiquer. Elle se manifeste généralement entre les mois de mai et octobre. Ses symptômes les plus courants sont une perte d'appétit, des douleurs articulaires et musculaires et de la fièvre. Elle se soigne avec un traitement antibiotique de 2 à 3 semaines.

La leishmaniose

Transmise par un insecte voisin du moustique appelé phlébotome, cette maladie se manifeste généralement par une affection cutanée : les zones autour des yeux, du nez, des oreilles et du cou perdent leurs poils, la peau est épaisse, sèche et fendillée. Des ulcères se forment sur la peau et les griffes poussent anormalement. Le traitement de la leishmaniose ne guérit jamais complètement l'animal, mais le transforme en porteur du parasite. Les symptômes de la maladie disparaissent, mais les rechutes sont fréquentes et imposent la reprise du traitement. Les chiens et chats atteints de leishmaniose meurent souvent d'urémie car les lésions rénales sont fréquentes au cours de la maladie.

La gale

Très contagieuse (transmise par le sarcopte de la gale), cette maladie s'attrape par simple contact et peut être transmise à l'homme. Il en existe deux formes : la gale des oreilles et la gale du corps. La gale des oreilles, bénigne, se caractérise par une otite, c'est-à-dire une inflammation du conduit auditif. De petites croûtes apparaissent, dont se nourrit le parasite. C'est une maladie très facile à soigner par application de gouttes auriculaires. Cette gale des oreilles ne peut pas se transmettre à l'homme. En revanche, la gale dite corporelle est une maladie grave et contagieuse qui se manifeste par des boutons, une inflammation et une perte de poils. Elle peut se compliquer d'une infection bactérienne. Cette maladie est difficile à soigner malgré l'existence de traitements appropriés. Le traitement d'une gale non surinfectée se fait par des shampooings antiseborrhéiques, des bains antiparasitaires et l'administration d'anti-inflammatoires. En cas d'infection, des antibiotiques sont, en outre, nécessaires.

La démodécie

Elle est transmise par un acarien, le démodex. Cette maladie peut être mortelle dans certains cas. Mais seuls les animaux très faibles ou immunodéficients développent la démodécie. Elle est caractérisée par des plaques d'érythème, une chute des poils et la présence de pellicules. La face, le tour des yeux, les babcines sont des localisations fréquentes, mais les membres ou le tronc peuvent aussi être touchés. La maladie peut se généraliser et se surinfecter. Dans ce cas, elle devient grave et difficile à soigner. Son traitement consiste en bains d'acaricides et éventuellement administration d'un antibiotique en cas de surinfection.

Traitements antiparasitaires

La meilleure prévention contre l'infestation de parasites externes (puces et tiques) est de protéger les chiens et chats par des antiparasitaires. Ceux-ci sont commercialisés sous forme de colliers, sprays, gouttes ou encore poudre. Les sprays et gouttes, à appliquer entre les omoplates, sont assez pratiques, car ils ne nécessitent qu'une application mensuelle. Mais, quel que soit le mode d'application de l'antiparasitaire choisi, il ne faut surtout pas oublier de traiter l'environnement !

En effet, si vous traitez le chien ou le chat, mais pas sa litière, cela ne sert à rien ! Idéalement, il convient de traiter toute la maison, en insistant sur les endroits où les animaux se tiennent régulièrement. Il existe pour cela des sprays et des diffuseurs (Tiquanis) qui traitent l'environnement. Ils peuvent traiter jusqu'à 80 m² en une seule fois !

Un vaccin existe contre la leishmaniose, mais il n'exclut pas l'utilisation d'un antiparasitaire. Le collier Scalibor® a une durée d'efficacité de cinq mois : il faut le mettre au chien à partir du mois de mars jusqu'en octobre. Il y a aussi Frontline®, un traitement qui tue les puces et les tiques par contact du parasite avec le médicament déposé sur la peau de votre animal. Quant aux pipettes insectifuges Demavic®, elles protègent contre tiques, puces, phlébotomes et moustiques grâce à un mélange d'huiles essentielles, procédé totalement naturel. Il existe également les pipettes commercialisées par Véthéo® à l'extrait de Chrysanthème. Même les chats d'appartement peuvent être infectés par des parasites. Un chat qui se frotte contre vos jambes, un visiteur qui a un chat lui-même parasité, un pigeon qui se pose sur le rebord de la fenêtre sont autant d'occasions pour votre matou d'être en contact avec une foule de petites bêtes ! Restez vigilant, même si votre chat n'a pas de maison de campagne et ne se balade pas en extérieur...

Si, en dépit du traitement antiparasitaire, vous observez une tique sur votre chien ou votre chat, il faut absolument la lui enlever et pour cela procéder avec méthode afin d'éviter une inflammation. L'idéal est l'emploi d'un crochet tire-tique (vendu en pharmacie, en animalerie ou chez les vétérinaires). Il faut saisir la tique au plus près de la peau à l'aide du crochet puis tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.

Attention : tous les antiparasitaires utilisés pour le chien dont la fin du nom de la molécule contient « trine » (bioalléthrine, perméthrine, cyhalothrine, bifenthrine, cyfluthrine, cyperméthrine, téfluthrine, deltaméthrine, tétaméthrine...) appartiennent à la famille des

La leishmaniose canine : une maladie grave

Maladie infectieuse, la leishmaniose est une zoonose c'est-à-dire une maladie commune à l'Homme et à l'animal, qui sévit sur tous les continents. En Europe, elle se concentre autour du bassin méditerranéen : Portugal, Espagne, Sud de la France, Italie, Grèce, où plus de 2/3 des chiens sont exposés à l'infection. Il est donc important lorsque vous voyagez avec votre chien d'en tenir compte d'autant plus qu'il s'agit d'une maladie mortelle. La leishmaniose canine est, en effet, une maladie très grave, traumatisante pour le chien comme pour son maître. Il faut savoir qu'en Europe, 2,5 millions de chiens sont infectés par le parasite *Leishmania infantum*. Toutes les races de chiens peuvent être infectées. Les chiens mâles et femelles présentent le même risque face à la leishmaniose. Les changements climatiques et l'augmentation du nombre de personnes voyageant avec leurs chiens contribueraient également au déplacement de la maladie vers le nord. Elle peut-être transmise par l'intermédiaire d'un insecte qui ressemble au moucheron (le phlébotome). En France même la maladie se développe par le sud du pays.

► **Chez le chien, la leishmaniose est une maladie chronique, incurable, mortelle et invalidante.** Les principaux symptômes sont : perte de poids, problèmes de peau, saignements de nez, griffes anormalement longues, boiteries, insuffisance rénale sévère.

► **La prévention primaire consiste à éviter les piqûres d'insectes en suivant ces conseils :** Traiter le chien avec un insecticide topique rémanent, à action répulsive sur les phlébotomes. Actuellement, seules les molécules de la famille des pyréthroïdes (ex. perméthrine, deltaméthrine) présentent ces propriétés. Par exemple, les colliers imprégnés de deltaméthrine comme Scalibor® (site Internet www.scalibor.fr) possèdent une action répulsive contre les phlébotomes à partir d'une semaine après la pose, et pendant 5 mois ; Garder le chien à l'intérieur dès le crépuscule et la nuit pendant la saison à risque ; Réduire les micro-habitats propices aux phlébotomes, autour de la maison et dans les lieux fréquentés par le chien ; Utiliser un traitement insecticide domestique (type « anti-moustiques ») dans votre habitat.

► **Depuis 2011, il existe un vaccin qui limite le développement de la maladie (Canileish).** La vaccination va stimuler le système immunitaire de l'animal afin de renforcer sa résistance à la maladie. Pour toute question sur la leishmaniose canine et sa prévention demandez conseil à votre vétérinaire.

Lutter efficacement contre les puces et les tiques

Connaître et respecter les règles d'application des produits et s'adapter à chaque situation est à la base d'une lutte efficace contre puces et tiques.

► **Saisonnalité** : si les tiques sont souvent plus présentes au printemps et en automne, les puces, elles, peuvent se développer dans une atmosphère chauffée toute l'année. De même une tique peut être réactivée durant la période hivernale en cas de réchauffement des températures. Une lutte continue toute l'année est donc nécessaire. Il est également important de consulter les cartes prévisionnelles d'activité et d'abondance de ces parasites en fonction de la météo (www.fleatickrisk.com).

► **Pouvoirs pathogènes** : la puce provoque une réaction allergique ou dermatite et lorsque l'animal avale la puce en se léchant, cette dernière peut transmettre des vers plats. La tique, elle, est vectrice de maladies extrêmement graves (piroplasmose, maladie de Lyme, typhus, fièvre...)

► **Traitement** : dans le cas des puces, plus elles sont tuées vite, moins l'animal s'expose à la salive qui provoque les dermatites. Les antiparasitaires en comprimés sont intéressants car leur action est rapide, l'observance du traitement est plus simple, le traitement est efficace sur tout le pelage et il ne présente aucun risque pour l'entourage. De même, on peut l'utiliser sans risquer d'accroître des pathologies dermatologiques déjà présentes. Enfin, pas de risque d'une inactivation du traitement si l'animal est mouillé. Si vous optez pour un produit à appliquer en pipette, veillez bien à déposer le produit sur la peau et non sur le pelage et évidemment évitez d'appliquer le traitement avant le bain ou après application d'un autre produit. Les colliers antiparasitaires, quant à eux, ont une efficacité qui peut durer jusqu'à 8 mois. Si vous souhaitez éviter les traitements chimiques, vous pouvez opter pour des traitements sans insecticides à base de diméthicone, une cire qui agit mécaniquement en captant les parasites. Après le brossage et le passage du peigne, qui sont encore les moyens les plus naturels pour se débarrasser des puces, vous pouvez frictionner votre animal avec de l'hydrolat de lavande qui aide à prévenir les infestations. Enfin si vous possédez plusieurs animaux, n'oubliez pas de tous les traiter, y compris les chats, qui s'avèrent des réservoirs majeurs de puces. D'ailleurs la plupart des puces retrouvés sur les chiens sont des puces... de chats !

► **Vaccination** : des vaccins contre la maladie de Lyme et la piroplasmose existent, mais pour une lutte efficace toute l'année, associez les toujours aux autres traitements. En effet, ces vaccins ne sont jamais efficaces à 100%

► **Environnement** : c'est là la clé d'une lutte efficace, n'oubliez pas de traiter l'environnement donc votre intérieur pour éviter l'infestation ou la réinfestation. Normalement puces et tiques ne sont pas transmissibles de l'animal à l'homme. En revanche, elles peuvent sauter de l'animal sur le sol ou les tissus et ensuite s'attaquer à l'homme. Pour éviter cela, passez régulièrement l'aspirateur, traitez les sites d'éclosion avec des produits achetés chez votre vétérinaire en insistant particulièrement sur les tapis et moquettes. Pour lutter contre les puces de manière naturelle, vous pouvez saupoudrer de la terre de diatomée alimentaire sur les surfaces. Les éclats de silice qu'elle contient vont transpercer et éliminer les puces. Quelques règles simples à suivre pour une lutte efficace contre ces parasites !

pyréthrinoides et tous ces produits sont extrêmement toxiques pour les chats.

Ne jamais traiter un chat contre les puces ou les tiques avec un produit pour chien ! En outre et en règle générale, il faut être très prudent dans l'utilisation des antiparasitaires et bien respecter les doses prescrites et le mode d'administration. N'oubliez pas les huiles essentielles. L'essence de lavande, notamment, est connue pour repousser les parasites. Enfin, les oiseaux et rongeurs doivent également être traités contre les parasites. Les laboratoires Demavic[®] proposent des poudres spécifiques pour eux.

Contre les parasites internes votre chien ou à votre chat doivent être traités régulièrement par un vermifuge, et tout particulièrement aux femelles 15 jours avant la mise bas et à leurs petits. Les animaux adultes doivent être vermifugés deux fois par an. Il est également conseillé de pratiquer la vermifugation très régulièrement si vous avez plusieurs animaux à la maison, car ils se contaminent mutuellement. Le vermifuge peut se présenter sous la forme de

comprimés, de pâte ou encore de gouttes à appliquer entre les omoplates. Attention, il est déconseillé de vermifuger un chien ou un chat par forte chaleur, cela peut lui causer un abatement passer ainsi que des diarrhées.

Soigner son animal

Votre animal est malade ? Il y a de fortes chances que votre vétérinaire lui prescrive un traitement médicamenteux. Dommage, les animaux n'ont pas vraiment conscience de l'intérêt d'ingurgiter sagement le traitement. C'est le début du rodéo ! Restez zen, amorcez la chose de la façon la plus anodine... Dans la mesure du possible, faites les préparatifs hors de sa vue et prenez une allure dégaillée pour vous approcher. Essayez de vous faire assister si vous le pouvez, de façon à ce que la personne immobilise la bête pendant que vous lui donnerez son traitement. Un comprimé peut être caché dans une bouchée de friandise que votre animal avalera sans s'en rendre compte.





**EN FRANCE,
LA PEINE DE MORT
N'EXISTE PLUS.
SAUF POUR
LES INNOCENTS.**

*Chaque année, des milliers
d'animaux abandonnés
sont euthanasiés.*

#NONALABANDON

13,95 € Prix France



9 782305 057170

FONDATION



**MILLIONS
D'AMIS**

reconnue d'utilité publique